



WORKSHOP

LA PRÉVENTION DANS L'AIDE À L'ENFANCE ET À LA FAMILLE

DANS LE CADRE DE L'ÉVOLUTION DE L'AIDE À L'ENFANCE ET À LA
FAMILLE ET DE L'ÉLABORATION DU CADRE NATIONAL DE RÉFÉRENCE AEF

Rédaction, mise en page et éditeur :

AEF Social Lab

Contexte :

Processus de consultation de février à juillet 2021
afin d'élaborer un cadre de référence pour le sec-
teur de l'aide à l'enfance et à la famille (AEF)

Publiée sur :

<https://aef.lu/>

La prévention dans l'aide à l'enfance et à la famille

Tous s'accordent à souligner que la prévention passe par l'information et le savoir : être informé, c'est savoir ce qui est bon ou mauvais pour soi et c'est aussi savoir vers qui s'orienter pour demander de l'information, du conseil et de l'aide. Pour ce faire, il est fondamental qu'il y ait **une participation de tous les professionnels mais également des enfants et des jeunes de manière réfléchie** pour permettre une bonne communication, sans jugement, en confiance. La prévention est également soutenue par des compétences nécessaires (en termes de connaissances solides des facteurs de risque, de protection, des critères d'évaluation objectifs, etc.) et l'observation des droits des enfants.

Des définitions qui existent, notons que la plupart sont orientées vers la santé. Dans le secteur social et, plus particulièrement, dans l'aide à l'enfance et à la famille (AEF), une **définition possible** peut tenir en ces mots :

La prévention est avant tout une démarche et une attitude positive de tous les acteurs, sensibilisés à toutes les formes de maltraitance, respectant l'ensemble des valeurs communautaires et des droits de l'enfant. Prévenir, c'est être responsable (cf. rôle de chaque acteur), c'est être communicant et transparent et, enfin, c'est (ré-)agir (cf. identifier, évaluer, mettre en place des moyens d'action adaptés à la situation et aux problématiques de l'enfant).

En complément à cette définition, d'autres éléments viennent préciser la prévention dans le contexte de l'AEF. En effet, la prévention, c'est aussi :

- soigner le **travail de la relation** à l'autre (cf. prévention de la maltraitance et de la maltraitance institutionnelle, communication transparente, etc.) ;
- renforcer la **présence de tous les acteurs** dans le réseau professionnel ;
- suivre une **démarche structurée** : observer, détecter, intervenir ;
- s'appuyer sur des **tuteurs de résilience** (cf. p. ex. : personnes de référence).

D'une manière plus générale, la prévention est un effort sociétal : tous doivent y participer et s'y engager.

Différents dispositifs et mesures existent sur le territoire national et ce au niveau :

- de l'information et de la sensibilisation des parents (p. ex. le CePAS et son programme bien-être@home ; la Ligue et son service de prévention en matière de santé mentale ; Bee Secure ; ECPAT ; Childprotection.lu ; Alupse ; etc.) ;
- de la formation des professionnels à la prévention chez l'enfant (p. ex. Lifelong Learning ; Enfance Jeunesse ; Psy Famille ; etc.) ;
- des centres d'écoute et d'aide (p. ex. Violence ; Ligue médico-sociale ; Office national de l'enfance ; Kanner-Jugendtelefon ; etc.) ;
- des mesures d'aide ambulatoire de l'AEF ;
- des dispositifs transversaux (p. ex. : Bientraitance).

De l'existant, tout un ensemble de préconisations ont été formulées pour renforcer la prévention dans l'AEF, à savoir :

- agir sur les causes de danger pour l'enfant (cf. précarité, isolement social, etc.) ;
- développer et soutenir une prévention de la petite enfance (0-6 ans) ;
- développer une offre « école/café des parents » qui serait ouverte et accessible à tous les parents et à toutes les familles, et implémentée dans différents quartiers/bassins de vie ;
- accentuer la visibilité et l'accessibilité des acteurs de la prévention (cf. notamment pour toutes personnes immigrées) ;
- récolter des données nationales permettant d'identifier les besoins en prévention ;
- étendre le dispositif de bientraitance à l'ensemble des structures proposant des prestations de l'AEF.

Les objectifs d'une démarche préventive sont étroitement liés au niveau considéré :

- au niveau de la **prévention primaire** : l'objectif est l'amélioration des conditions générales de vie de l'enfant et de sa famille ;
- au niveau de la **prévention secondaire** : l'objectif est, à partir d'une aide apportée à l'enfant et à sa famille, de permettre le maintien de cet enfant dans son milieu de vie ordinaire ;
- au niveau de la **prévention tertiaire** : l'objectif est la réintégration de l'enfant pris en charge en institution ; un autre objectif peut être d'éviter le développement d'autres problématiques ou troubles.

Zoom sur...

La **résilience** ou le **tuteur de résilience** sont des concepts à prendre en considération pour la prévention dans le domaine de l'AEF. En effet, que l'enfant ou le jeune montrent des dispositions résilientes ou, encore, qu'il puisse s'appuyer sur une personne favorisant le développement de son potentiel résilient sont autant de facteurs de forces et de résistance lui permettant de surmonter les effets négatifs de l'exposition au risque et, donc, de se protéger de dangers potentiels.

Cartographie des acteurs de la prévention

A partir d'une approche écosystémique centrée sur l'enfant, une cartographie des acteurs de la prévention a pu être coconstruite avec les participants au workshop (cf. annexe).

Apports complémentaires : le point de vue des études scientifiques

Différentes méthodes d'intervention préventive existent, tant pour soutenir la résilience de l'enfant que pour soutenir celle des membres de sa famille dans des contextes de risques élevés de maltraitance et donc de placement. Ces types d'intervention s'appuient sur les **ressources que peut apporter la société civile** et sont peu coûteuses (cf. Jourdan-Ionescu, 2001).

La prise en compte de la voix des enfants est essentielle pour améliorer le dispositif de l'AEF. Considérant le **paradigme de « prévention axée sur les risques et la protection »**, ce dernier englobe le concept de renforcement des facteurs de protection dans la vie des enfants et de lutte contre les

risques. La « protection » dans ce contexte est définie comme autre chose que le contraire du risque. Elle se réfère, en particulier, à des facteurs qui ont toujours été associés à de bons résultats pour les enfants qui grandissent dans des circonstances où ils sont, par ailleurs, fortement exposés au risque. Ces facteurs et processus de protection incluent des **liens sociaux solides** entre les enfants, leurs familles, les écoles et les communautés – liens sociaux où s’expriment des encouragements et des relations positives de la part d’adultes qui ont une attitude également positive (Rutter et al., 1998 ; Farrington, 2000 ; Anderson et al., 2001 ; cités par France et Utting, 2005).

Dans une autre perspective, se basant sur la **triptyque prévention/protection/risque**, Michel Chauvière (2007) souligne que « prévention et protection, notamment en faveur de l’enfant, impliquent un danger et/ou un risque de danger repérés, crus, qualifiés puis validés ». Cette perspective suggère qu’il faille **se doter d’outils de détection objectifs et validés** pour garantir une prévention et, en fin de compte, une protection efficace envers l’enfant.

Deux conditions spécifiques, soutenant la dimension éthique des projets de prévention, devraient être vérifiées et réunies – car elles sont interdépendantes – chez les professionnels amenés à y participer. L’une relève d’un **principe de bientraitance**, et l’autre d’un **principe d’ouverture et de coopération**, l’une et l’autre se référant à un principe plus général de respect mutuel entre les différents acteurs, tels que les parents et les professionnels (Verdier, 2014).

Informations sur le workshop

14 PARTICIPANTS 	10 PROFESSIONS DIFFÉRENTES	 MODÉRATION MAGALI DE ROCCO & PASCALINE K'DELANT DE L'AEF SOCIAL LAB
11 MAI 2021 	3 HEURES 	EN LIGNE 

Références bibliographiques

- Chauvière, M. (2007). Prévention et action sociale. *VST - Vie sociale et traitements*, 94, 20 – 29. Consulté le 28 juin 2021, sur : <https://www.cairn.info/revue-vie-sociale-et-traitements-2007-2-page-20.htm>
- France, A., & Utting, D. (2005). The paradigm of risk and protection-focused prevention and its impact on services for children and families. *Children & Society*, 19, 77–90.
- Jourdan-Ionescu, C. (2001). Intervention écosystémique individualisée axée sur la résilience. *Revue québécoise de psychologie*, 22(1), 163–186. Consulté le 28 juin 2021, sur : https://www.researchgate.net/profile/Clette-Jourdan/publication/242092960_Intervention_ecosystemique_individualisee_axee_sur_la_resilience/links/54071ae80cf23d9765a837c1/Intervention-ecosystemique-individualisee-axee-sur-la-resilience.pdf
- Verdier, P. (2014). Éthique et protection de l'enfance. *Repères déontologiques pour les acteurs sociaux*, 31 – 40.
- Zimmerman, M. A., Stoddard, S. A., Eisman, A. B., Caldwell, C. H., Aiyer, S. M., & Miller, A. (2013). Adolescent resilience: promotive factors that inform prevention. *Child Development Perspectives*, 7(4), 215–220.

Cartographie des acteurs de la prévention

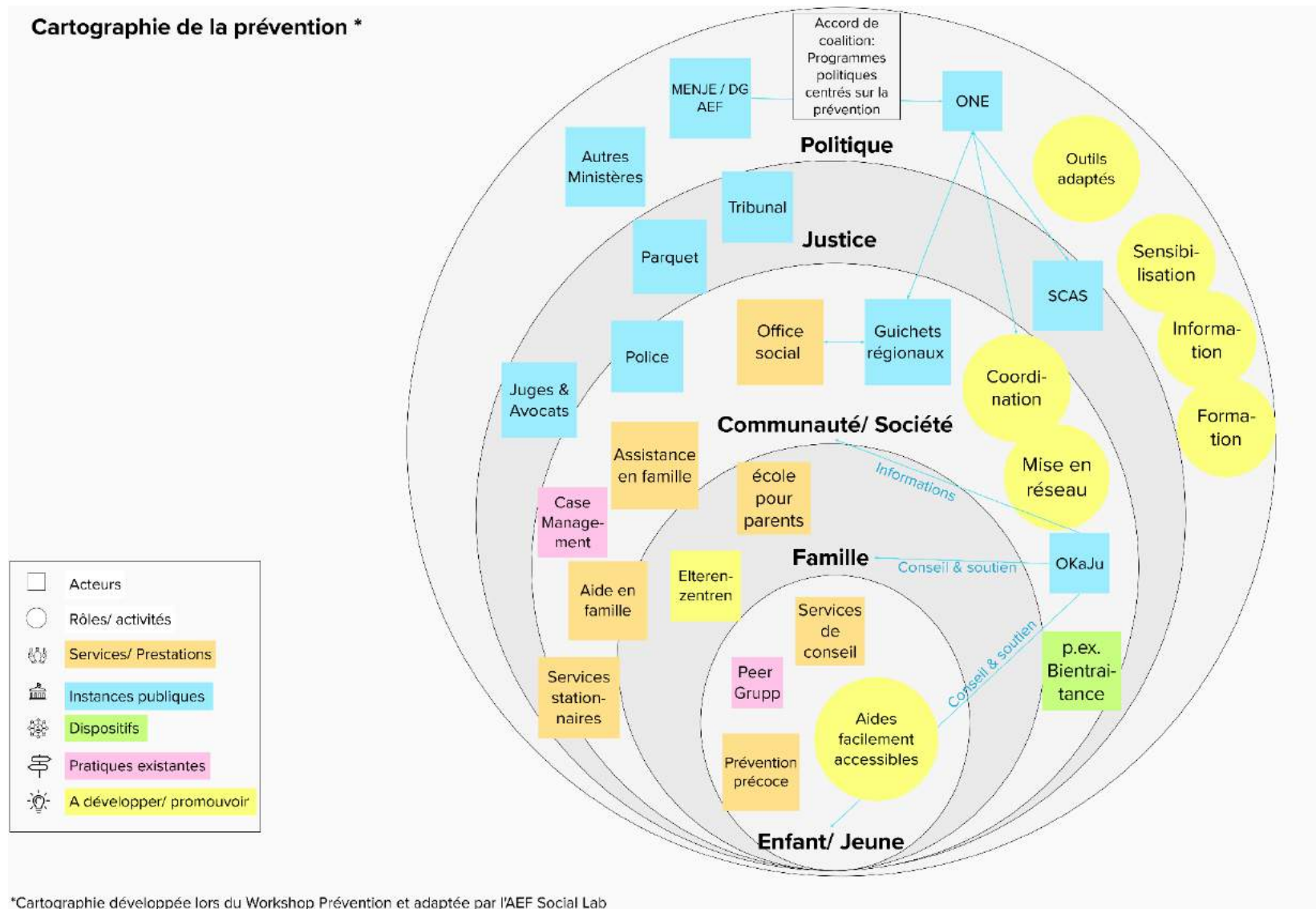


Figure 1. Cartographie « Prévention » co-construite lors du workshop du 11 mai 2021 et adaptée par l'AEF Social Lab